

En bref

Composante

Faculté des Sciences de la Vie

Contacts

Joern Putz

15 Rue René Descartes

67084 Strasbourg Cedex

Tél. 0388417048

j.puetz@unistra.fr

Valerie Fritsch-Noirard

15 Rue René Descartes - IBMC

67084 Strasbourg Cedex

Tél. 0388417044

v.fritsch@unistra.fr

Faculté des Sciences de la Vie

28 rue Goethe

67083 STRASBOURG

Tél. 03 68 85 18 72/73

Formation initiale : Oui

Formation continue : Non

Formation en alternance : Non

Formation à distance : Aucune

Stage : Possible

Stage à l'étranger : Possible

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Sciences du vivant

Présentation et objectifs

La Licence Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences de la Vie est une formation pluridisciplinaire qui apporte les connaissances, les concepts et les méthodes d'études nécessaires pour aborder les grands domaines de la biologie aux différentes échelles du monde vivant.

A l'issue de la formation, l'étudiant possède des connaissances fondamentales solides en biologie, complété par des connaissances techniques et méthodologiques acquises lors des enseignements pratiques.

La Licence Sciences mention Sciences de la Vie est constituée de 6 semestres pour un total de 180 ECTS.

Ce cursus offre la possibilité d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger dans le cadre de programme d'échange entre universités.

L'objectif principal de ce parcours est de former des étudiants qui posséderont le double langage de la chimie et de la biologie. A l'issue de la formation, l'étudiant aura acquis un esprit pluridisciplinaire qui lui permettra d'envisager l'étude du vivant sous l'angle de plusieurs disciplines telles que la chimie, la biochimie ou la biologie moléculaire. Cette formation s'adresse aux étudiants qui se destinent à travailler dans l'industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique, agro-alimentaire ou dans l'environnement.

Savoir-faire et compétences

Au-delà de la formation théorique disciplinaire en chimie et en biologie, le cursus Licence offre à l'étudiant l'acquisition de compétences selon 3 axes :

- Mettre en oeuvre des techniques de laboratoire utilisées en chimie et en biologie.
- Comprendre une démarche scientifique et expérimentale visant à répondre à une question scientifique concrète.
- Acquérir un esprit critique, être capable d'analyser des résultats d'expériences, et les intégrer dans une démarche expérimentale.

Conditions d'accès et pré-requis

Entrée en L1 : un baccalauréat à dominante scientifique est fortement conseillé. Admission via l'application Admission Post Bac (APB) ou par demande d'admission préalable (DAP).

Les demandes d'entrée directe en deuxième année de Licence ou en troisième année de Licence sont examinées par la commission pédagogique de la Licence Sciences - Mention Sciences de la Vie.

Entrée en L2 : Accès sur dossier pour des étudiants ayant validé l'année L1 d'une autre mention Licence, ou une première année post-bac à dominante biologique.

Entrée en L3 : Accès sur dossier pour :

- des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT à dominante biologique.
- des étudiants ayant validé une L2 mention Chimie.
- des étudiants ayant suivi des classes préparatoires CPGE (BCPST et TB).

Poursuites d'études

Ce parcours, par son caractère interdisciplinaire, prépare les étudiants à un large éventail de masters tels que les masters mention Chimie, Chimie et Biologie, Sciences de la Vie, Sciences du Médicament, Environnement, Cosmétologie... Certains étudiants pourront également être admis sur dossier dans des écoles d'ingénieur.

Contrôle des connaissances

Les évaluations des connaissances et compétences reposent sur une évaluation continue intégrale. Cela signifie des évaluations multiples et diversifiées réparties tout au long des semestres et pour l'ensemble des enseignements.

Insertion professionnelle

Les étudiants ayant suivi cette formation ont vocation à poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'un master et/ou d'un doctorat à l'issue duquel ils pourront postuler à des emplois de cadres scientifiques ou d'ingénieurs dans les organismes publics ou dans l'industrie ainsi qu'à des postes de l'enseignement supérieur dans les disciplines maîtrisées.

Pour l'étudiant qui souhaite arrêter ses études après avoir validé la licence, l'insertion professionnelle pourra s'effectuer à un niveau de technicien supérieur dans des entreprises chimiques, pharmaceutiques ou biotechnologiques.